

Nombre de membres élus au Bureau : 50	Membres en fonction : 50	Membres présents : 38	Absent(s) excusé(s) : 8	Absent(s) : 4	Pouvoir(s) : 0
---------------------------------------	--------------------------	-----------------------	-------------------------	---------------	----------------

Date de convocation : 7 mai 2019

Vote(s) pour : 38

Vote(s) contre : 0

Abstention(s) : 0

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU**

**Séance du Lundi 13 mai 2019,**

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Hélène KISSEL.

Point n°2019-05-13-BD-27 :
**Subvention pour des travaux concernant le remplacement de la porte d'entrée et des fenêtres des communs de l'entrée 9 de la copropriété "Fantenotte" située 9 boulevard d'Alsace à Metz-Borny.**
Rapporteur : Madame Isabelle KAUCIC

 Le Bureau,  
 Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil de Communauté du 28 avril 2014 portant délégation du Conseil au Bureau,

 VU le Programme Local de l'Habitat 2011-2019 de Metz Métropole approuvé par le Conseil de Communauté du 11 juillet 2011 et notamment ses fiches actions n° 16 « *Poursuivre et Intensifier la réhabilitation du parc privé* » et n° 17 « *Instaurer un suivi et un accompagnement des copropriétés fragiles et dégradées* »,

VU le règlement particulier d'intervention en matière d'équilibre social de l'habitat approuvé par délibération du Bureau en date du 11 décembre 2017,

VU la demande transmise par l'Agence Nationale de l'Habitat par courrier en date du 13 mars 2019 concernant le soutien aux travaux de réhabilitation de la copropriété « Fantenotte » située 9 boulevard d'Alsace à Metz-Borny,

VU le montant global des travaux subventionnables de 8 124 €,

DECIDE de participer aux travaux concernant le remplacement de la porte d'entrée et des fenêtres des communs de l'entrée 9 de la copropriété "Fantenotte" située 9 boulevard d'Alsace à Metz-Borny, à hauteur de 10% des travaux subventionnables, soit 812 € au maximum, comme suit :

Type de Travaux	Adresse immeuble	Montant des travaux subventionnables	Subvention Metz Métropole
Remplacement de la porte d'entrée et des fenêtres des communes de l'entrée 9	9 boulevard d'Alsace METZ-BORNY	8 124 €	812 €

DECIDE d'affecter 812 € sur l'autorisation de programme 2019 de 2 000 000 € (chapitre 204) consacrée au logement social pour financer les travaux précitées.

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tous documents se rapportant à cette opération.

Pour extrait conforme  
Metz, le 14 mai 2019  
Pour le Président et par délégation  
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL



## Résumé de l'acte

### 057-200039865-20190513-05-2019-DB27-DE

**Numéro de l'acte :** 05-2019-DB27  
**Date de décision :** lundi 13 mai 2019  
**Nature de l'acte :** DE  
**Objet :** Subvention pour des travaux concernant le remplacement de la porte d'entrée et des fenêtres des communs de l'entrée 9 de la copropriété "Fantenotte" située 9 boulevard d'Alsace à Metz-Borny  
**Classification :** 7.5 - Subventions  
**Rédacteur :** Catherine DELLES  
**AR reçu le :** 15/05/2019  
**Numéro AR :** 057-200039865-20190513-05-2019-DB27-DE  
**Document principal :** 70\_DE-27.pdf

#### Historique :

15/05/19 09:06	En cours de création	
15/05/19 09:07	En préparation	Catherine DELLES
15/05/19 09:18	Reçu	Catherine DELLES
15/05/19 09:19	En cours de transmission	
15/05/19 09:21	Transmis en Préfecture	
15/05/19 09:25	Accusé de réception reçu	